De la langue belgique

J.F. Willems

bron
J.F. Willems, *De la langue belgique*. Brest van Kempen, Brussel 1829

Zie voor verantwoording: https://www.dbnl.org/tekst/will028lala01_01/colofon.php

Let op: boeken en tijdschriftjaargangen die korter dan 140 jaar geleden verschenen zijn, kunnen auteursrechtelijk beschermd zijn. Welke vormen van gebruik zijn toegestaan voor dit werk of delen ervan, lees je in de gebruiksvoorwaarden.

dbnl digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren

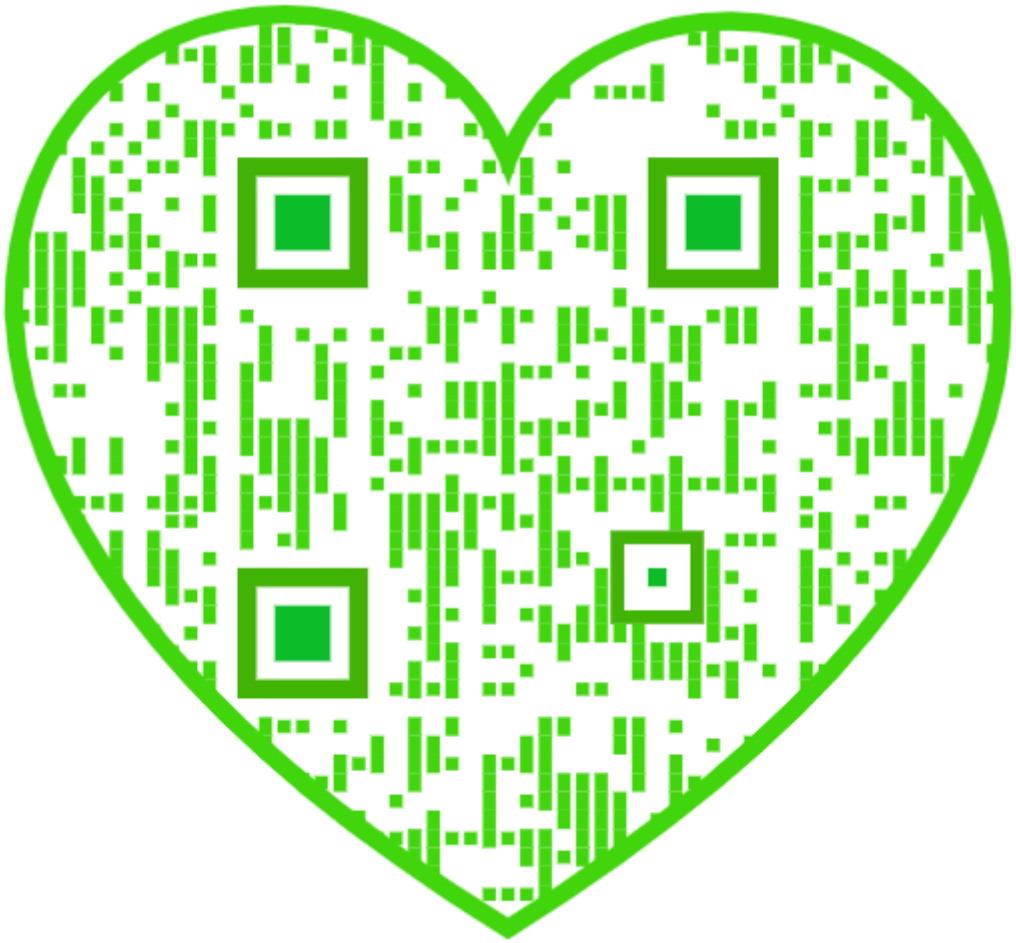

L'auteur et le lecteur.

L'AUTEUR.

Mon ami, j'ai l'honneur de vous présenter ce petit ouvrage, écrit sous la forme d'une lettre à M. SYLVAIN VAN DE WEYER, mais qui s'adresse également aux autres rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, et à tous ceux qui veulent la liberté du français, pour ne pas avoir la liberté du flamand.

LE LECTEUR.

C'est très-bien; mais pourquoi ne l'écrivez-vous pas en flamand?

L'AUTEUR.

Parce que je doute si M. VAN DE WEYER lit le flamand. Sa *Lettre à* M. MUNCH est remplie de citations grecques, latines, françaises, espagnoles, italiennes, anglaises et allemandes; mais de flamand
(1)

LE LECTEUR,

après avoir lu.

Votre lettre est mordante, et je n'aime pas ce ton d'ironie, qui fait tort à la vérité.

L'AUTEUR.

Je ne l'aime pas non plus, et je me garderais bien d'écrire sur ce ton en flamand, la langue étant peu propre à

(1) *Fables de La Fontaine*, liv. 1, fab. 1.

cela; mais, que voulez-vous? Ces messieurs ne connaissent pas d'autre style: il faut bien *aboyer avec les chiens.* Lisez ce qu'ils ont écrit de moi.

LE LECTEUR.

Mais aboyer si fort?

L'AUTEUR.

Tout bon chien doit aboyer fort, quand il voit venir les voleurs.

Lettre a M. van de Weyer, bibliothécaire a Bruxelles.

> E a pieni voti il pappaGALLO a un tratto,
> Di lingue precettor privilegiato
> Del regio *lioncin* fu dichiarato.
> J.B. CASTI, *gli animali parlanti* canto IX, str. 13.

Anvers, 26 novembre 1829.

J'AI lu, monsieur et savant collaborateur, votre *Lettre* à M. MUNCH, imprimée à la Librairie Romantique de Bruxelles. Elle est venue me tirer du milieu de la bataille de Woeringen, que

je m'occupais à finir, sur les traces de *Jean* VAN HEELU, poète flamand du treizième siècle, dont la chronique m'est tombée en partage, dans le travail de la commission pour la publication des monumens inédits de notre histoire, comme vous le savez. J'en étais tout juste au point où le comte de Luxembourg, s'étant jeté au cou du duc de Brabant, pour le tirer de son cheval à force de bras, et s'élevant un peu de la selle, eut le malheur d'être atteint par l'épée du chevalier VAN DEN BISDOMME, un peu au-dessous de l'épine dorsale. Je laisse là le malheureux comte tenant de ses deux mains la partie blessée, et je viens m'occuper de vous et de votre Épître.

Ce n'est pas que je veuille y répondre pour M. MUNCH, et agiter la question grave, de savoir si vous êtes effectivement, ou si vous n'êtes pas l'auteur de quelqu'*écrit en faveur de la langue flamande.* Outre que je n'ai pas l'honneur de connaître ce savant allemand, pas plus que son *Aletheia*, mon père m'a dit mille fois: *Jongen! bemoeit u toch nooit met zaken daer ge niets van weet!* et me réglant sur ce précepte sage, je n'imiterai jamais un quidam de mon voisinage, qui,

> Venant de balayer dans une sacristie,
> Traite l'instruction d'hérétique et d'impie,

et va signer une pétition, conçue dans un idiome qu'il ne parle pas.

Mais si je ne connais pas M. MUNCH, j'ai l'honneur de vous connaître et de connaître un peu la langue, que l'on a toujours parlée dans votre famille et dans la mienne. Quand vous avez l'air de renier cette langue (et vous avez cet air-là, monsieur), quand vous protestez hautement devant le public, qu'un homme comme M. VAN DE WEYER, se croirait déshonoré d'avoir écrit en faveur de cette même langue, je prétends avoir quelques droits de me placer alors dans cette partie du public qui vous juge; indépendamment de l'obligation, communè à nous deux, de nous aider réciproquement de nos lumières, pour éclaircir l'histoire nationale. Vous faire réfléchir sur le contenu de votre lettre,

ce n'est pas sortir, en effet, de la position relative où nous nous trouvons placés; car, mon auteur VAN HEELU m'enseigne, au commencement de son poème, qu'il est bon d'apprendre le flamand à ceux qui ne le savent pas. C'est ce qui lui fit dédier son ouvrage à Marguerite d'Angleterre, femme de notre duc Jean II. Veuillez un moment vous donner la peine d'abaisser votre ouïe à la simplicité de son langage:

Vrouwe Margriete van Inghelant
Die seker hevet van Brabant
Tshertoghen Jans sone, JAN,
Want si dietsche tale niet en can
Daerom willic haer ene gichte
Senden, van dietschen gedichte,
Daer si dietsch in leeren moghe(1).

(1) JAN VAN HEELU'S *slag van Woeringen*, v^s. 1-7.

lequel flamand, jeté au moule français, se reproduit à peu près, *mutato nomine*, de la manière suivante:

> Monsieur Van de Weyer,
> Je veux vous dédier
> Ce mien petit ouvrage
> Sur les droits du langage
> Nommé le bas-teuton,
> Qu'on croit de mauvais ton.
> N'allez pas faire rage
> Si j'en vante l'usage.
> Pour être Belge et sage
> Faudrait l'étudier,
> Monsieur Van de Weyer!

Pardon de la rime! elle est mauvaise selon la prononciation ordinaire de votre nom; mais elle est riche d'après les règles de cette chère langue française, sans laquelle vous et tous les *nobles*

bourgeois flamens de la rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, seriez indubitablement *idiots, agrestes* et *villains*[1]. Avouez, néanmoins, que c'est toujours un petit malheur de porter un nom flamand, et qu'il est très-prudent à ces messieurs de garder l'anonyme. Le moyen de paraître décemment en public avec un nom tudesque! Eh! que n'ont-ils recours à l'onomatopée, en signant *le Pâtre*, *le Pottier*, *le Menin*, *le Polichinelle*, *et caetera?*

Mais revenons à nos moutons, monsieur *le Pâtre.* Si je comprends bien votre lettre à M. MUNCH, ce professeur vous aurait injurié, parce qu'il vous a

(1) *Lettre à M.* MUNCH, pag. 23.

cru capable d'avoir écrit en faveur de la langue flamande. Je dis, *si je comprends bien*, et c'est une précaution oratoire dont j'ai besoin; car, quoique vous vous soyez exprimé dans la langue *la plus claire et la plus logique du monde*(1), j'ai eu quelque peine à saisir votre logique dans la phrase où vous dites: '*Que* s'il restait quelques doutes sur l'importance, *que* vous attachez avec raison à repousser comme injurieuse la publication *que* M. MUNCH vous impute, vous vous étaieriez de l'autorité d'un de ces vieux écrivains, *que* ce savant connaît peut-être mieux *que* les modernes, et *qui*, dans ce

(1) *Lettre à M.* MUNCH, pag. 13.

langage simple et naïf, *que* vous aimez tant à citer, et *que* vous avez regret à voir négligé, disait: *Les nobles bourgeois flamens.... usent de langage françois, estimans ceulx qui ne le parlent idiotes*, *agrestes et villains*[1].' Est-ce l'*imputation* ou la *publication* que vous repoussez comme *injurieuse?* c'est la *publication* apparemment, et je suis d'autant plus porté à m'arrêter à cette interprétation de vos paroles, que dans un autre endroit de

(1) *Lettre à M.* MUNCH, pag. 23. La citation est tirée de la *Légende des Flamens,* livre écrit et imprimé à Paris, où il faut aller, sans doute, pour apprendre quel est notre langage, comme il y faut aller, chez M. LUCAS, pour connaître le droit belgique.

votre lettre[1], vous affirmez solennellement que ‘jamais pareil écrit n'est sorti de votre plume, NI N'EN SORTIRA.’ Ici je m'arrête, et je vous demande, une seconde fois: Vous ai-je bien entendu? Comment! vous, qui voulez *la liberté pour tous*, qui demandez le *libre usage loisible* des deux langues[2], vous ne voudriez jamais écrire un mot *en faveur* de la *liberté* du flamand, quand même on la détruirait[3]?

(1) Page 11.
(2) Page 25.
(3) Pour être juste, il convient de faire observer que mon savant collègue, par une de ces petites supercheries, dont les savans ont tant de peine à se défendre, dit, à la page 10 de sa Lettre, que M. MUNCH lui attribue *un livre sur les avantages de la langue flamande*, tandis qu'il n'est réellement question que *d'un écrit en faveur de cette langue.* Ibid. pag. 45.

C'est pour vous faire revenir d'une détermination aussi peu chrétienne, que j'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre. Elle a le défaut d'être écrite en fort mauvais français, signe évident qu'elle manque parfois de logique; j'en conviens. Néanmoins, comme tout maître de logique n'est pas maître en raisonnement, j'ai de quoi me consoler, et n'ai point la prétention d'avoir toujours raison, mais d'être toujours raisonnable. O□□ o□ηαι γ□ρ τινα ̈τως ευτυχ□ γραφ□ν □γε□ςαι, □ μηδε□ς □ντερε□ αλλ□□κειν□ν □υλογον νομις□ον □, μηδε□ς □υλ□γως □ντερε□[1]. Après cette citation grecque,

(1) S. CLEMENS ALEXAND. Lib. I, Strom. 203, Litt. D.

que je suis parvenu à entendre à demi, passons maintenant à l'objet qui doit nous occuper, et commençons par établir ou poser un bon principe, propre à nous guider sur la route que nous avons à parcourir.

Il y a des nations diverses. Dieu l'a voulu ainsi, et il avait raison; Bonaparte l'a voulu autrement, et il avait tort. Les nations ne sont diverses que parce qu'elles ont des moeurs et des habitudes différentes. Comme elles ont toutes le don de la parole, et qu'elles parlent toutes d'après leurs moeurs, il s'en suit que toutes les nations diffèrent entre elles par le langage[1]. Les Alle-

(1) 'Elk volk hecht prijs aan het eigendommelijke van zijn karakter, aan hetgeen, waarin het zijne zedelijke waarde, het uitmuntende van zijne verstandsvermogens acht te bestaan; het moet dus, bij wettig gevolg, belang in die Taal stellen, welke het van alle volken onderscheidt.' COLLOT D'FSCURY, *Hollands roem in kunsten en wetensch.*, III, bl. 9.

mands et les Italiens sont allemands et italiens par les moeurs et par le langage, quoique l'on trouve chez eux des prussiens, des wurtembourgeois, des bavarois, des toscans, des vénitiens, des napolitains. Il n'y a pas de nation prussienne ou wurtembourgeoise[1]; il y a la nation allemande. Voilà pourquoi nous appelons *allemand* tout ce qui parle *allemand.*

(1) Comme il n'y a pas de littérature prussienne et wurtembourgeoise.

Les nations qui ont changé de moeurs et de langage, ont aussi changé de nom. Les Gaulois, devenus d'abord *Romains rustiques* par l'adoption des moeurs et de la langue latines; ensuite conquis par différens peuples, et ne sachant plus enfin ce qu'ils étaient, ont été réduits à se donner le nom d'un peuple allemand, de s'appeler *Francs* ou *Français*.

Il y a une *nation belgique*, parce qu'il y a des moeurs belgiques. *César* l'a dit, le citoyen ARMAND *de la Meuse* l'a dit[1]: il faut les en croire. Le conquérant de la Gaule nous a nommés forts et vertueux, à raison seulement de l'horreur que nous inspirait la mol-

(1) *Moniteur* du 12 vendémiaire an IV.

lesse des provinces, *qui se populo romano dedidissent et patriam virtutem projecissent*[1].

Mais avons-nous aussi une langue belgique? - Laissons répondre à cette question les autres nations de l'Europe, QUI NOUS EN DONNENT UNE. Il n'y a que quelques français, tombés d'hier dans notre pays, et quelques jeunes gens, écoliers de ces français, qui prétendent nous en priver. Et quelle est cette langue dont les nations nous gratifient? - C'est la langue belgique, *lingua belgica,*

(1) *De bello Gallico,* lib. II, 15, vol. 1, pag. 82 de l'édition de M. LE MAIRE. Paris, 1819. Voyez aussi le *Tacite d'Oberlin* du même éditeur, vol. IV, pag. 53, où vous trouverez que les Belges *a similitudine et inertia Gallorum separentur.*

nederlandsche tael; car, comme je vous l'ai dit, il y a une *nation belgique.* A moins donc de renoncer à ce nom de nation et de repousser ce titre de BELGE, que nos ancêtres nous ont légué, et que nous portons encore, nous ne pouvons renier cette langue belgique. Vous semble-t-il, monsieur, que ce raisonnement soit concluant? - S'il pouvait vous rester quelque doute sur la signification que l'on attache partout aux mots *lingua belgica*, prenez la peine de feuilleter quelque dictionnaire étranger, ou adressez-vous à l'Académie de Bruxelles, présidée par un homme dont les ancêtres ont su ce que c'était[1]. - *Mais les*

(1) M. le prince DE GAVRE. - VREDIUS a remarqué que *Rasse de* GAVRE a été le premier d'entre les nobles flamands à secouer le joug des langues française et latine, dans un temps que la Flandre relevait de la France. *Sigilla comitum Flandriae*, pag. 43.

Wallons? Les Wallons, monsieur, ne sont pas des français; car ils n'ont pas changé de nom. Ce sont encore les Gaulois-belges (*Galen*, *Walen*) d'autrefois, et le dictionnaire de leur langue, composé par un bénédictin de S^{t}.-Maur, et imprimé à Bouillon, en 1777, me le prouve. Ils se trouvent aujourd'hui exactement dans la même position que les Frisons, débris d'une nation jadis aussi très-puissante. Resteront-ils wallons? je le veux bien, s'ils veulent me laisser flamand; mais ils pourraient, en se pénétrant du sens des art. 84 et 149 de

notre Loi Fondamentale, suivre aussi l'exemple des Frisons; et vraiment, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire, puisqu'il est incontestable que la différence du langage établit la différence des opinions et les haines nationales. Le prince Guillaume d'Orange, premier de ce nom, l'a éprouvé avec ces mêmes Wallons, et cette vérité est encore si évidente aujourd'hui, qu'il faut être aveugle pour ne pas la reconnaître. Transportez-vous sur la frontière de leur pays, vous verrez des wallons chercher leur pain à deux ou trois lieues de distance, *afin de ne pas l'acheter d'un flamand*, vous verrez les Wallons et les Flamands se battre à toutes les kermesses.

Consacrer le principe d'une égalité de droit entre deux langues d'un même pays, c'est alimenter ces haines nationales, c'est même les porter dans la législature. Des milliers d'hommes ont été massacrés à cause de l'interprétation d'un mot. Aussi les gouvernemens bien constitués de l'Europe se gardentils de suivre un principe si destructif de l'ordre public(1), et les allemands de l'Alsace ont-ils le bon esprit de ne pas réclamer une liberté de langage, qui les séparerait du reste de la France. L'allemand est adopté dans la représentation suisse, quoiqu'il y ait des cantons

(1) On n'a pas senti cela sous notre gouvernement d'autrefois, parce que chaque province avait nu gouvernement séparé.

français et italiens, et je m'assure que, dans notre seconde chambre, les choses n'en iraient que mieux, si le député hollandais pouvait être toujours entendu par le député wallon. Au moins on pourrait dire alors que celui-ci est tout-à-fait à sa place; car ce n'est pas être tout-à-fait à sa place que de faire partie d'un corps délibérant, et de ne pas savoir ce qui s'y passe.

Les haines, ou plutôt les antipathies nationales, résultat de la diversité des moeurs et du langage, quand elles ont pour objet les nations étrangères, et qu'elles ne vont pas plus loin que le christianisme ne le permet, modérées d'ailleurs, en temps de paix, par le commerce, et se cachant sous les formes

de la civilisation, ont toujours opéré de grandes choses, et assuré l'indépendance des peuples. Elles sont plus fortes que les armées, *puisqu'elles ne meurent pas*, et sont pour le moins aussi nécessaires. Je n'aime pas ces soldats, qui ôtaient leurs chapeaux devant l'ennemi, pour le saluer, et qui lui criaient: *Messieurs des gardes françaises, veuillez tirer!* On n'est pas là pour se faire des complimens, mais pour se tuer. Les Français du temps de Charles VII, lorsque la France allait devenir pour toujours une province anglaise, n'ont pas sauvé leur pays avec des complimens, mais avec la haine nationale. Comment les Espagnols de nos jours ont-ils résisté aux armées de vingt peu-

ples divers, se ralliant sous les aigles de Napoléon? par la haine nationale:

> They fight for freedom who were never free[1].

Aussi, ce n'était pas avec des complimens que leur général PALAFOX répondit aux complimens du général français qui l'avait sommé de se rendre. ‘Repassez les Pyrénées, lui dit-il, et l'Espagne redeviendra tranquille! Ce n'est point à la nation la plus signalée par la légèreté de son esprit, par la mobilité de son caractère et par son inquiète turbulence, qu'il

(1) Lord BYRON'S *Childe Harolds pilgrimage*, Canto I, § 86.

appartient de venir prêcher les graves et paisibles Castillans. Si la fureur de propager vos maximes vous tourmente, allez dans certaines contrées, dont les savans et les raisonneurs vous prêteront sans doute une oreille complaisante, et ne manqueront pas de célébrer votre modération, votre tolérance, la perfection de votre discipline, la beauté de votre tenue, le ravissement de vos hôtes en vous recevant chez eux, leur désespoir en vous perdant, vos idées libérales.... Mais nous autres, pauvres Espagnols, nous sommes trop ignorans pour renverser notre antique constitution, et pour faire tomber la tête de nos rois... Nous avons

encore cet énergique caractère national, *presque partout ailleurs effacé, dégradé*, *avili....* Vous parlez de *guerre interminable?* quant à cela, il faut vous rendre justice: nous savons que vous avez une patience à toute épreuve; car, depuis vingt ans que durent vos convulsions, il ne serait guère possible d'imaginer un mal, soit physique, soit moral, auquel vous ne vous soyez soumis avec un stoïcisme qui eût fait rougir Épictète. Votre Roi, le plus honnête homme peut-être qui fût parmi vous, a été traîné à l'échafaud, après avoir été abreuvé, pendant quatre ans, des plus lâches et des plus infâmes outrages..... Vous

l'avez vu sans murmurer. Le sang de vos plus dignes citoyens a été versé à flots par une poignée de scélérats.... Vous l'avez vu sans murmurer. Les crimes les plus atroces ont souillé pendant sept ans toute la surface de la France.... Vous l'avez vu et entendu sans murmurer. Trois cent soixante de vos prêtres ont été égorgés, dans un seul jour, dans la grande capitale de la *grande nation*... et la grande nation l'a vu sans murmurer. Vous avez, pendant quinze ans, changé de gouvernement et de joug, aussi souvent qu'il a plu à vos geôliers de vous les imposer.... et vous avez porté votre bât et votre muselière sans murmurer. Depuis

huit ans on vous traîne des bords du Nil à ceux de la Vistule, et de la Vistule à l'Èbre et au Tage, en vous faisant faucher et en vous fauchant comme l'herbe des champs..... Pas un mot, pas un mouvement pour rompre cette horrible et dégoûtante servitude. Oui, Français, vous êtes devenus le peuple le plus *patient* sous vos tyrans. Mais sachez que nous sommes prêts à tout, et que la *patience* aussi nous caractérise. Souvenez-vous qu'une petite peuplade d'espagnols chrétiens, réfugiés dans les montagnes des Asturies, a bravé pendant sept siècles toute la puissance des Maures, et que ces Maures ont fini par être chassés de

toutes les Espagnes[1]!' Voilà comment s'exprime la haine nationale, réveillée par la guerre! Il ne s'agit pas ici, comme vous voyez, d'une vaine dispute de la foi des traités (le peuple n'entend rien à cela!), mais de *conduite* et de *moeurs.* Et notez que ce peuple espagnol, le seul qui n'ait pu être subjugué par Napoléon, était aussi le seul, du continent européen, chez lequel les manières et la langue françaises ne jouaient pas de rôle. Les barons allemands, qui avaient fait leur éducation à Paris, avec les GRIMM[2]

(1) *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français, par* F. SCHOELL, 1, pag. 114-122.

(2) Ce GRIMM, *plus français que les Français*, comme disait dernièrement la *Revue de Paris.*

et les D'HOLBACH, furent plus dociles à se laisser mener[1]. Mais citons un exemple d'héroïsme patriotique plus proche de nous; prenons-le dans notre histoire, et voyons ce que fit la haine nationale chez les Flamands, dans une

(1) Depuis que la gallomanie a fait un peu de place en Allemagne aux sentimens nationaux, les Allemands ont une littérature et des auteurs comparables à ceux des autres nations. Voyons ce que dit un de leurs auteurs, au sujet de cette gallomanie: 'Ja, unsere wackern Väter verstanden wohl, wo die teutsche Ehre war, wo das Geheimniss der teutschen Grösse oder Schwâche sass. Als im Anfange des Sechszehnten Jahrhunderts, da Karl der Fünfte von Oestreich und Spanien teutscher Kaiser war, das Italianische und Spanische in Europa vorherrschte und in Teutschland eindringen wollte, wie beschwerten die Männer sich über das verderben wâlscher Moden und über die Buhlerei und Nachâfferei, welche die teutsche Jugend mit dem Wâlschen trieb! Wie schalten und klagten sie! Hâufiger wurden ihre Beschwerden, bitterer ihre Klagen und Strafen, dunkler ihre Weissagungen einer unglücklichen teutschen Zukunft, als nach Karls des Fünften zeiten in der letzten Hâlfte des Sechszehnten Jahrhunderts und im Anfange des Ziebenzehnten Jahrhunderts die Französische Wuth einriss und Teutschland zu überschwemmen drohte, als die Söhne der teutschen Fürsten, Grafen, und Freiherren aufingen für ihre letzte Bildung und Abglattung einen Ausflug nach Paris zu machen, als nur schön; liebenswürdig, gebildet, höfisch, kunstreich, und geistreich hiess, was Frankreich geschen hatte, was in französischer Sprache lallte, was sich französisch gebehrdete, kleidete und trug, und was mit französischem Leichtsinn und mit französischer Leichtfertigkeit der ehrbaren und einfältigen teutschen Sitten und Weissen spottete. Da erschallten viele stimmen lauter Klagen, Warnungen, und Verwünschungen; aber die Gewalt der Thorheit war mâchtiger, als die krafft der Weisheit.' E.M. ARNDï, *ueber Volkshass und über den Gebrauch einer fremden Sprache.* Leipzig, 1813, s. 68.

circonstance où la langue même fut mise à l'épreuve. La Flandre gémissait sous le joug des Français. Son territoire était envahi et couvert par les troupes de Philippe-le-Bel, lesquelles se permettaient toutes sortes d'exac-

tions. Le comte et la noblesse de Flandre, enfermés dans les prisons de France; partout les municipalités détruites; le commerce éteint; les habitans du pays forcés à bâtir eux-mêmes des citadelles destinées à les tenir en

bride; *le roi de France*, enfin, *proposant et délibérant d'extirper le peuple universel et de ruyner et anéantir toute la ville de Bruges*[1]; il semblait alors que tout espoir de salut était perdu; mais le Lion Belgique vivait encore, en d'autres termes: ce qui distinguait les Flamands d'avec les Français n'avait pas pu être détruit par les tyrans. Un homme du peuple, doyen des drapiers de Bruges, nommé *Pierre* DE KONING, que les historiens nous peignent comme très-éloquent dans sa langue maternelle, et comme n'en parlant point d'autre[2], se lève et se montre sur la

(1) D'OUDEGHERST, *Annales de Flandre*, édition de M. LESBROUSSART, II, pag. 300.

(2) 'Welsprekende in syn moederlyke tael, buyten de welke hy geen ander en sprak.' *Chronyke van Vlaenderen* (door C. VERNIMMEN, BLOOTACKER en WYDTS). Brugge (1727), in-folio, deel I, bl. 416.

place publique de Bruges. Il harangue le peuple consterné, lui montrant d'une main les monumens de la ville menacés d'être abattus, et brandissant de l'autre une arme meurtrière. Il lui propose de se mettre à sa tête, de chasser les Français, et vient à bout de ce noble dessein. Les Brugeois s'élancent sur les oppresseurs étrangers, en criant: *Lion Belgique! Lion Belgique!* et massacrent impitoyablement tous ceux de leurs ennemis qui s'étaient déguisés pour s'enfuir, et qui ne pouvaient prononcer les mots du guet: *Schild en vriend*(1)!

(1) On sait que les Français ne peuvent prononcer *sch.* Ils disaient donc *Skild.*

Quinze cents cavaliers et environ deux mille fantassins français furent égorgés dans cette sanglante journée. Ce n'est pas tout: cette troupe de simples bourgeois, bientôt soutenue par le peuple des autres villes et par le comte de Namur, mais toujours sous la conduite du même chef, va battre les cinquante mille soldats de l'armée du roi de France, sous les murs de Courtrai!.... C'étaient là de bien *nobles bourgeois flamands*, Monsieur VAN DE WEYER!

Quelque chose d'un pareil élan se manifesta à Bruxelles, dans les assemblées populaires tenues sous les baïonnettes de DUMOURIER, le 29 décembre 1792, lorsqu'on voulut forcer la nation à émettre son voeu de réunion à la

France, circonstance dans laquelle les Bruxellois se montrèrent de véritables Belges, non-seulement sous le rapport du caractère national, mais aussi sous le rapport de la langue. *Neuf* sections firent leurs procès verbaux dans la seule langue flamande[1]. Dans une de ces sections, le peuple ne voulut pas même entendre la traduction des proclamations de DUMOURIER, pour ne pas laisser profaner sa langue nationale[2],

(1) Dans les autres sections, les pièces furent lues dans les deux langues, la proclamation et les lettres des généraux DUMOURIER et MORETON étant produites en français. *Collection des procès verbaux des représentans.* Bruxelles, 1794, vol. II, pag. 28, 42, 47, 72, 80, 93, 95, 116, 121, 143, 160, 169, 175.

(2) *Ibid.*, p. 84.

appelée NOTRE *langue flamande*, par le président J.-B. MAILLARD[1]. Et cependant, s'il fallait en croire M. DE VILLETE, dans sa pétition adressée au corps législatif le 26 brumaire an V, il y eut, dans les assemblées dont je viens de parler, beaucoup de ces individus qui, dans tous les temps et dans tous les pays, se vendent aux factions. A cette occasion feu M. LESBROUSSART fit l'éloge du *caractère des Belges*, qu'il prononça et publia après le départ des Français[2]. Ah! si cet estimable sa-

(1) *Ibid.*, p. 141. Et dans la même ville de Bruxelles, M. DE POTTER parla en 1828 de *notre langue française!*

(2) *Réflexions sur le caractère qu'ont développé les Belges et particulièrement les Brabançons, pendant l'occupation des Pays-Bas par les Français*. Bruxelles, 1793, in-8°. L'Académie de Bruxelles, qui fit publier ce Mémoire, a oublié de le porter sur la liste de ses ouvrages.

vant pouvait sortir aujourd'hui du tombeau, sans doute on l'entendrait répéter à de certaines gens, ce qu'il mit alors en tête de son discours:

> Que tous ces charlatans, populaires larrons,
> Et de patriotisme insolens fanfarons,
> Purgent de leur aspect cette terre affranchie!
> Guerre, guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie!

Il dirait encore, à ceux qui ne veulent pas du flamand: ‘La langue flamande, fût-elle aussi pauvre et aussi faible qu'elle est riche et énergique, puis-

qu'elle est la *langue du pays*, elle doit nécessairement être apprise. Quoi de plus fatigant et de plus désagréable que d'entendre des hommes, ornés d'ailleurs de certaines connaissances, s'exprimer dans leur langue avec une barbarie et une trivialité qui annoncent presque l'impéritie!... Ceux qui conservent encore un sentiment d'amour pour la gloire de leur patrie, voient avec peine qu'elle est tombée dans l'avilissement[1]. Les peuples qui se sont distingués et se distinguent encore

(1) Il aurait pu ajouter, avec M. SHAW, *à cause que le langage du peuple n'a jamais été celui de la cour.* (*Essai sur les Pays-Bas autrichiens*, p. 131.)

dans les lettres, *n'y sont parvenus qu'en joignant à l'étude des langues anciennes, une connaissance approfondie de la leur.* Le gouvernement des Pays-Bas, jaloux de la gloire de la *nation,* n'a donc prescrit à Bruxelles, pour le flamand, que ce qu'on a prescrit à Paris pour le français[1].' - Et M. LESBROUSSART était français!

J'ai dit que nous avons une langue belgique, parce qu'il y a des moeurs belgiques. Il me reste à vous prouver que sous ce rapport aussi l'idiome français nous est étranger. En effet, s'il nous est si naturel, qu'on veut le faire accroire, pourquoi les quatre-vingt-

(1) *De l'éducation belgique.* Bruxelles, 1783, p. 39-45.

dix-neuf centièmes au moins de ceux d'entre nous, qui ont appris à le parler, se montrent-ils tous les jours flamands en français? Le dictionnaire des *flandricismes* et *wallonnismes*, composé par M. TARTE cadet, *ouvrage dans lequel on indique les fautes que commettent les Belges en parlant l'idiome français*, *ou en l'écrivant*[1], est un véritable dictionnaire de la différence de l'expression de nos moeurs, d'avec celle des moeurs françaises, quoiqu'il soit loin d'être complet. Vous avez beau chasser le naturel, *il revient au galop*, et de véritables écrivains français prouvent tous les jours, que même

(1) Titre d'un livre imprimé plusieurs fois à Bruxelles, chez RAMPELBERGH.

ces messieurs du *Courrier des Pays-Bas,* malgré leur correcteur français, restent entachés de ce vilain péché originel (*horresco referens!*). Tant il est vrai de dire: *n'est pas français qui veut.* Aussi le public éclairé se montre-t-il peu dupe de toutes les protestations de francisme qu'on lui fait[1]. Il a peu

(1) Sous d'autres rapports cependant, une partie du public est tout-à-fait dupe des journalistes; par exemple, quand ceux-ci lui font accroire qu'on veut proscrire la langue flamande, que le hollandais est imposé à tous les fonctionnaires, aux avocats, aux maîtres d'école qui seront nommés par le Gouvernement, etc. Il est *très-certain* que les pétitionnaires de la province d'Anvers en général NE RÉCLAMENT PAS le libre usage de la langue française, mais le libre usage du flamand. Les rédacteurs et colporteurs des pétitions se sont bien gardés de faire mention de la première de ces deux langues.

de goût pour le français des Belges. Les gens comme il faut envoient leurs enfans à Paris, ou bien leur donnent des professeurs français. Les *Muses* bruxelloises ont de la peine à trouver tous les ans un imprimeur, et la collection des poètes gallo - belges est restée là sans souscripteurs; tandis que les poésies flamandes de l'*Almanak voor Blijgeestigen* comptent 6000 acheteurs, et qu'on vend tous les ans plus d'un millier d'exemplaires du *Belgische Muzenalmanak* de Gand. Il faut bien le dire: quand nous achetons du français, nous en achetons de bon aloi[1]. En

(1) Chose étonnante, les provinces méridionales des Pays-Bas n'ont pu produire encore aucun ouvrage comparable aux *Institutions judiciaires*, de M. MEYER, et M. MEYER n'écrit pas mieux en français que dans sa langue maternelle.

Flandre et en Brabant, on lit vingt fois plus de livres flamands, qu'on n'y lit d'ouvrages français *faits par des Belges.* J'ai donné ailleurs des extraits de près de 300 poètes, appartenans à ces provinces, qui ont écrit en langue maternelle[1]. Et combien de poètes français croyez-vous qu'elles ont produits?

Il en est jusqu'à *trois* que l'on pourrait nommer.

Lorsqu'en 1811, je disputais à

(1) Voyez la liste à la fin du tome II de ma *Verhandeling over de nederd. tael en dichtkunde.*

Gand le prix de la poésie flamande, à *trente et un* poètes de la Flandre, *six* concurrens seulement se présentèrent pour obtenir celui de la poésie française, *presque tous français de naissance*(1). Aujourd'hui encore, et malgré notre éducation du temps de Napoléon(2), il paraît dans les provinces flamandes autant de journaux flamands que de français, et le *Mercurius van*

(1) N. CORNELISSEN, *Récit du triomphe remporté par la société Cécilienne, à Bruxelles.* Gand, chez DE BUSSCHER, p. 3, et le *Recueil* publié en 1811.

(2) Tous les maîtres d'école d'alors durent enseigner *au moins les deux langues ensemble.* Ceux qui ne savaient pas le français (et c'était le cas du plus grand nombre), se mirent à l'apprendre tant bien que mal. Et remarquez que ces mêmes maîtres d'école, *confirmés* depuis par le Gouvernement actuel dans l'enseignement de leur français-barbare, sont précisément ceux qui font le plus d'étalage de leur savoir-faire. Les enfans ont à peine appris à épeler le flamand, qu'ils les mettent au français. Avec de tels instituteurs, et avec les libraires de Bruxelles, qui nous jettent le français à tant la livre, nous pouvons aller loin.

Gend compte plus d'abonnés, dit-on, que le *Courrier des Pays-Bas.* Que serait-ce donc, si des hommes de talent et de goût présidaient à la rédaction de pareilles feuilles, si le flamand pouvait se donner à aussi bon compte que le français[1], et si nos hommes de talent voulaient accorder à l'étude de la langue nationale la moitié seulement des peines qu'ils se donnent maintenant,

(1) On sait que les feuilles françaises se rédigent avec des ciseaux.

pour écrire un français dont nos voisins ne veulent pas? On a beau parler de NOTRE *inimitable* LA FONTAINE et de NOTRE *satirique* BOILEAU[1], ceux qui croient par-là se fourrer parmi les bons écrivains de France, se trompent singulièrement. Un grand monarque, Frédéric II de Prusse, malgré son académie française de Berlin, et quoique conduit au temple du goût par la main d'un VOLTAIRE, son illustre teinturier, n'a pu parvenir à obtenir même une petite place parmi eux. Tous les classiques français ont dû écrire à Paris. En Russie, où les hautes classes de la société connaissent et parlent mieux le

(1) Voyez mes *Mengelingen*, deel I, p. 387 et la *Lettre à M.* MUNCH, p. 9.

français, qu'on ne le fait en Belgique, on n'a jamais songé à se faire une langue nationale française, ou à s'approprier la littérature des RACINE et des CORNEILLE. '*Notre* BOILEAU' sonnerait aussi mal dans la bouche d'un russe que dans celle d'un belge.

Autant nous avons des dispositions *naturelles* pour le flamand, autant nous en avons peu pour surmonter les difficultés de la langue française, celle-ci se réglant exclusivement sur les moeurs parisiennes, qu'il faudrait constamment étudier, afin de l'écrire purement. Exemples. Parce qu'à Paris *une fille* est vulgairement censée être une....., je ne peux décemment vous dire que *j'ai une fille chez moi*, lorsque mon en-

fant y est. *La fille*, c'est la servante de la maison; cependant, *la fille de la maison* n'est pas la servante, et *ma* servante n'est pas *ma* fille. Les Français ont des *honnêtetés* et des *honneurs* de toutes les sortes. Un homme *honnête* est chez eux tout autre qu'un *honnête* homme; mais un honnête homme, plus un autre honnête homme, ne font pas des *honnêtes hommes.* S'ils jurent sur leur *parole d'honneur* (terme qui répond à peu près à notre affirmation *byja!* et *byneen!*), ils sont un peu moins vrais que lorsqu'ils disent *sur mon honneur.* Leurs *hommes d'honneur* diffèrent aussi considérablement de leurs *dames d'honneur.* Jusqu'ici soit, et j'y consens; mais quand M. LAVEAUX

m'enseigne en outre[1], qu'on peut avoir de l'honneur sans être un homme d'honneur, et être un homme d'honneur sans avoir de l'honneur, ma raison flamande commence à trébucher, et je dois avouer que les Français sont plus fins que les Belges, chez qui l'on croit tout bonnement, que ce qui est *honnête* et *honorable*, doit l'être toujours. On a tort de dire: *beaucoup de locutions françaises ne peuvent se rendre en flamand.* C'est là faire l'éloge de notre langue et de notre nation. Les mots ne nous manquent pas, mais la signification corrompue des mots nous manque[2].

(1) *Dict. des difficultés de la langue française* (il y en a quelques mille!), article *Honneur.*

(2) On a reproché dernièrement à notre langue de n'avoir pas de mots pour les termes de guerre *generaal*, *korporaal*, etc.; c'est que nous avons pris la *guerre* des français, comme ils ont pris de nous la *marine.* Il était un temps que les Belges disaient le *bonjour* à leurs ennemis avec des armes belges appelées *goeden dag.* Voyez le père DANIEL, *de la milice française*, 1, p. 435, édit. de Paris.

Vainement cherche-t-on un terme flamand pour désigner une *coquette*; mais au fond, qu'est-ce qu'une coquette? - une poule qui cherche le coq. Cela étant, ne sommes-nous pas plus vrais en l'appelant *manszottin?* Au reste, cette pauvreté de notre langue, si c'en est une, disparaîtra du moment que nos coquettes voudront parler du bon flamand. Il suffit de montrer ici que la langue française est l'expression des

moeurs françaises, ou plutôt parisiennes, et qu'elle se règle d'après ces moeurs. En voulez-vous des nouvelles fraîches? Apprenez qu'au moment où je vous parle, il est de mode à Paris, d'aller au moins une ou deux fois la semaine au salon du Musée, et que, depuis que cette mode existe, on ne peut plus dire *aller au salon*, pour exprimer l'idée de l'action de passer d'une antichambre *dans un salon.* Aucun dictionnaire ne nous a, jusqu'ici, fait connaître ce changement. Il est donc nécessaire que nous autres Belges nous sachions, qu'il faut constamment tenir l'oeil sur les Parisiens, afin d'être dignes d'écrire leur langue. Mais comme les Parisiens sont passablement changeans,

il serait bon qu'ils voulussent bien, en envoyant des *culs-de-Paris*, des *arrache-coeurs* et des *imbéciles* à nos femmes, nous faire parvenir de temps à autre un vocabulaire des termes nouveaux, par forme d'appendice au *Journal des modes.*

Ne forçons point notre talent, a dit LA FONTAINE, et c'est ce que nous faisons en voulant *tailler nos façons de dire au patron* des Parisiens[1]. Ces mêmes Parisiens sont les premiers à rire de nos *quiproquo:*

C'est de l'esprit français la devise éternelle,

(1) Ce phébus est à M. VAN DE WEYER. Voyez sa *Lettre à M.* MUNCH, p. 38. J'aurais pu le renforcer encore, en écrivant *notre* La Fontaine et NOS Parisiens.

pendant que nous faisons de véritables folies pour les imiter. Je me rappelle à ce sujet, que feu le notaire VAN J..... d'Anvers, (auquel Dieu fasse paix!) trouvant dans les formulaires français, que les immeubles s'adjugent *à la chaleur des enchères*, et voulant combiner l'expression française avec l'usage flamand d'adjuger *met stokslag en verdieren*, annonça au public qu'il allait vendre *à la chaleur des coups de bâton.*

Notre instinct flamand va donc mal aux formes de la langue française, en d'autres termes, cette langue nous est étrangère. Elle l'est également pour un

très-grand nombre de wallons. Dans les meilleures sociétés de Namur, on s'exprime rarement en français, les Namurois parlant wallon entre eux, *parce que c'est dans leurs moeurs*.

Toutefois, ce que je viens de dire, n'est pas pour prouver qu'il n'y a pas de moeurs françaises en Belgique: ce serait nier la vérité. Le mal existe, et va de jour en jour empirant. Je sais fort bien que les personnes appartenantes aux hautes classes de la société, ayant fait leur éducation à Paris, ou sous des précepteurs français, possèdent une très-forte dose de manières étrangères. Néanmoins, ces personnes ne sont françaises qu'à demi. Elles ne peuvent

Troubler du Ciel les justes règlemens,
Mais de leurs deux instincts suivent les mouvemens[1],

c'est-à-dire, qu'elles parlent tantôt flamand, tantôt français. Même en parlant français, s'il leur advient quelque contrariété, assez forte pour les mettre en colère, voilà que tout à coup le naturel flamand prend le dessus, et ces mêmes personnes jurent en flamand comme les *vaert-kapoenen* de votre ville. De plus, tous les Belges de cette catégorie savent très-bien distinguer en eux-mêmes ce qui appartient aux moeurs françaises, de ce qui leur est exclusivement propre, et tel et tel, que je pourrais

(1) MOLIÈRE, *les femmes savantes*, scène 1re.

nommer, se confessent régulièrement d'avoir juré *bygod*, qui ne se confessent nullement d'avoir dit *pardieu*, quoique les deux termes soient parfaitement semblables.

Ne riez pas, monsieur, de voir citer des juremens. Ils jouent, dans l'affaire qui nous occupe, un rôle plus important que vous ne croyez. Lorsque nous imitons les français, nous le faisons rarement en bien. MOLIÈRE avait bien raison de dire:

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler,
> Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
> Ma soeur, que de tousser et de cracher comme elle[1].

(1) *Ibid.*, scène 1re.

Or, nos paysans, ne sachant parler que flamand, jurent cependant en français comme des Normands. C'est de nos anciens maîtres qu'ils l'ont appris, et sous ce rapport aussi nos maîtres étaient plus forts que nous; car, outre qu'ils jurent par *Dieu*, ils jurent encore par le *diable;* ce qui fit dire à un poète anversois:

> Gallica gens quoties vanum per doemona jurat[1]!

Mais je m'aperçois que ma lettre commence à prendre trop d'étendue. Soyons plus brefs, et voyons ce que

(1) *Lessus gallicus in Gallorum e Belgio discessu*, pag. 10. Cette satire contre les Français, imprimée à Anvers en 1748, sans nom d'imprimeur, est devenue fort rare.

vous avez à opposer à mes raisonnemens? Cela se réduit, je pense, à une simple proposition. La voici: *J'ai été hier à la nation française; donc*, *j'ai droit à rester français aujourd'hui;* en d'autres termes: *la nation française m'a forcé à donner tout mon temps à l'étude de sa langue que j'ai appris à écrire; donc*, *je ne peux et je ne veux plus m'occuper du flamand, que j'ai appris à parler seulement. Je veux la liberté du langage pour moi*, *comme pour ceux qui veulent l'ancienne langue belgique.* Très - bien, monsieur: c'est parler clairement. Je ne serai pas difficile avec vous, mais je vais un moment vous concéder tout. Je vais faire abnégation entière de mes propres sen-

timens, afin d'entrer dans les votres. Vous voulez la liberté du langage? moi aussi. Je veux même plus: je veux des garanties pour cette liberté; car, il n'y a pas de liberté sans garanties, disent les journaux, et je ne suis pas libre, s'il ne m'est pas loisible d'être libre (pour me servir d'une expression de votre logique). Or, quelles garanties me présentera-t-on pour m'assurer que les hautes classes, ci-dessus mentionnées, en un mot, tous ceux qui n'ont étudié que la langue française, étant les plus puissans, voudront bien me laisser la liberté du flamand? La loi me l'accorde, direz-vous. Bien; mais la loi, en accordant à M. VAN DE WEYER la liberté du langage, lui accorde le

droit de ne pas me comprendre, même celui de ne pas vouloir me comprendre: que ferai-je avec M. VAN DE WEYER? J'aurai beau plaider contre lui ou contre tel et tel avocat français, qui ne m'entend pas, et que je pourrai ne pas entendre non plus. Que faire donc? prescrire à tout le monde de savoir les deux langues, ce qui serait doubler la tyrannie dont vous vous plaignez? non, des deux choses l'une: ou les fonctionnaires et avocats wallons, hollandais, flamands, parleront exclusivement leur langage chez eux, dans leur pays, ou bien tous, sans exception, ils doivent parler les deux langues. Point de priviléges, ni pour l'un ni pour l'autre. Que s'il m'arrive (et cela ne peut - il

pas m'arriver comme à un autre?) qu'étant en colère contre un écrivain wallon, je parte un beau matin d'Anvers pour aller lui crever l'oeil à Mons, je veux qu'alors le procureur du Roi de là-bas, les juges et les avocats traitent mon affaire en flamand, et que je puisse m'expliquer selon ma liberté; - que si un soldat de la garnison de Namur est amené devant le tribunal de Namur, il faut que tout le monde y parle la langue de ce soldat; et ainsi de suite.

Il y a plus. Tous ceux qui parlent flamand, étant très-certainement de la nation belgique, et ceux qui parlent français, ne l'étant pas toujours, les premiers peuvent prétendre, ce me

semble, à ce que le flamand soit mis au moins à l'égal de la langue des Français. Et comment établir une juste parité? Faudra-t-il mettre un impôt sur les réimpressions françaises de Bruxelles, qui se donnent à si bas prix, jusqu'à ce qu'elles soient au niveau du prix des livres flamands et hollandais(1)? Faudra-t-il que tous les journaux paraissent dans les deux langues? Faudra-t-il.....? mais il suffit. Ne poussons pas plus loin les conséquences à déduire d'un principe insoutenable sous tous les rapports. La liberté, l'égalité des droits entre deux langues est

(1) Mettre un impôt sur la langue française, ne serait-ce pas en effet imposer un *objet de luxe?*

une chimère, un mot vide de sens. Avouez-le franchement: vous - même vous avez de très-mauvaises dispositions à soutenir cette liberté[1]; et quand même vous en auriez de bonnes, vous ne voudriez pas encore parler flamand devant les tribunaux, parce que d'un côté l'*arme française du ridicule* se lèverait contre vous, et parce que, d'un autre côté, vous croiriez faire tort à tels et tels avocats français, vos collègues, qui n'ont pas appris à le parler[2]. Vainement vous m'objecterez

(1) Voir notre préface.

(2) C'est ce que me répondit un avocat d'Anvers lorsque, en 1818, je lui témoignais mon étonnement de ce qu'il ne plaidait pas encore en flamand, dans un temps que sur *vingt* actes notariés, passés à Anvers, il y en avait *un* tout au plus rédigé en français: *c'est parce que tel et tel de mes collègues sont français*, me répondit-il. Aussi le barreau d'Anvers, malgré des habitudes antérieures, n'a-t-il pas réclamé la liberté du français, une fois que l'ancienne langue nationale eut repris ses droits.

encore: ‘Tous les gens d'esprit ont parlé et parlent le français en Belgique, avant comme après la domination napoléonienne[1]: il n'y a pas

(1) J'ai prouvé ailleurs, et par cinquante exemples, que la nation a toujours été sur le *qui vive* pour le maintien de sa langue nationale, contre l'usurpation des étrangers, particulièrement sous la maison de Bourgogne, qu'elle a *tout* fait pour en assurer les droits, et qu'elle n'a jamais *rien* fait pour le français. Je défie qui que ce soit de me citer *un seul exemple* du contraire. Si des avocats ont jamais plaidé en français, dans la partie de la Belgique dont il est maintenant question, *ç'a été illégalement et inconstitutionnellement*, particulièrement en Brabant (voy. mes *Mengelingen*, I, p. 388, et la *Gazette des Pays-Bas* du 5 septembre 1829). Qu'on me montre la loi en vertu de laquelle. ils le faisaient? D'ailleurs, quelques exemples d'un usage illégal sous des gouvernemens qui se moquaient bien du flamand, ne prouvent rien. Feu l'avocat DEVISSER père, à Anvers, un des jurisconsultes les plus distingués du pays, ne *parlait pas* la langue française. Aux exemples que j'ai déjà cités dans mes ouvrages, et qui se rapportent plus particulièrement au Brabant, joignons encore un article d'une loi pour la Flandre, qui n'a jamais été révoquée. Je lis dans la charte de Marie de Bourgogne de l'an 1476, imprimée en 1790: “Dat men allen zaken, onsen voorseyden lande van Vlaenderen aengaende, handelen ende proposeren sal in de tale van den zelven lande, ende insgelycx t'gunt dat men proposeren sal van sprincen of sprincessen weghe, tsy in openinghen, versouken, oft antwoorden, oec doen sal in dezelve tale, ende alle letteren, het sy sententien, appointementen, privilegien, provisien van justitien oft andre die men gheven sal van sprince of sprincessen weghe, gheven ende expedieren sal int vlaemsche.” Dans la suite des temps, les souverains commencèrent, il est vrai, à se permettre quelques privautés, *pour les affaires générales*. Cependant, même à Louvain, d'où ressortait une partie du pays wallon, on recevait rarement des pièces françaises. Le pensionnaire CUYPERS a copié, en onze gros volumes in-folio, les archives les plus importantes de cette ville. Sur 814 documens que contient sa collection, il y en a 667 en flamand, 69 en latin, 66 en français, 9 en allemand et 3 en espagnol.

de mal qu'ils continuent à traiter nos affaires de la manière qu'ils l'entendent le mieux.’
Qu'appelez-vous gens d'esprit? Nos bons bourgeois des

classes moyennes (la partie saine de la nation), nos prêtres, dont le plus grand nombre ignorent complètement votre idiome favori, sont-ce des *idiots?* Mon-

seigneur l'évêque de Gand, qui n'a jamais parlé français, est-ce un *vilain?* vous n'*oserez* pas l'écrire! - Enfin, c'est encore vainement que vous m'objecteriez: 'La langue hollandaise est aussi étrangère aux provinces méridionales, que tout autre langue étrangère.' Je vous répondrai à cela: Eh bien! parlez donc, écrivez donc en flamand, comme moi[1]. Mais, monsieur, si les dialectes hollandais et flamand sont deux langues différentes, comme vous le dites, comment se fait-il, que

(1) Il est bon d'avertir ceux qui voudraient me traiter de *plat valet du pouvoir*, qu'en 1811 j'écrivais l'orthographe *hollandaise* (comme le témoignent mes poésies, imprimées alors), et que maintenant je publie mes ouvrages en *flamand.*

les nombrenses sociétés de rhétorique, à Bruxelles, à Anvers, à Gand, et dans tous les lieux de la Flandre, ne jouent ordinairement que des pièces hollandaises, et comment se fait-il que leurs acteurs, parlant d'après l'accent hollandais, sont si bien compris par les milliers d'auditeurs qui courent aux représentations de ces pièces, auditeurs qui n'appartiennent pas tous à la classe lettrée de la société? Comment se fait-il, enfin, que tous les mots hollandais se trouvent dans les bons dictionnaires flamands, et que les lexiques de KILIAN et de PLANTIN(1), sont en-

(1) Par une singularité, digne d'être remarquée, nous devons le premier dictionnaire flamand-français à cet imprimeur, né français. Voici comme il raconte lui-même l'historique de ses idées sur la confection d'un pareil ouvrage, dans la dédicace de son *Thesaurus theutonicae linguae* au collége de la confrérie de St.-Ambroise, à Anvers: 'Je vous dy tout en vn mot, que le prouffit, que j'en espere de vous, me le faict faire: l'attente duquel aussi, à dire le vray, m'incita, passé vingt ans ou environ, d'essayer à en tirer les premiers traicts; ne pensant rien moins alors, ny quelques années depuis, qu'à le divulguer, ou le mener jamais à ce poinct, auquel maintenant je le vous présente. Car le seul desir, qui me print en ce temps-là, d'entendre la langue vulgaire des Pais de par-deça (où quelques années paravant j'avois esleu ma demeure, et esté reccu au nombre des bourgeois de ceste noble et tant bien renommée ville d'Anvers) et le peu de loisir que j'avois de m'assubjectir sous quelqu'un qui m'eust instruict à entendre ledict langage, m'esguillonna de mettre la main à ramasser, et mettre comme en certains monceaux et ordres des lettres, les mots que premierement j'en rencontrois, ou qui se presentoyent soubs ma plume, pour avec loisir par apres m'informer de la signification et propriété d'iceulx, et à m'en aider au besoing, etc.' On voit que les français de ce temps-là voulaient bien se donner la peine d'apprendre notre langue.

core aujourd'hui la meilleure autorité des grammairiens hollandais? Pour avoir droit de parler de la différence des idiomes du nord et du midi des Pays-Bas, il faut les connaître.

Toutes vos objections tombant à faux,

je reviens à mon principe général. Il me reste encore une arme victorieuse à faire manoeuvrer contre vous. Je l'avais laissée là, un peu en arrière, comme une réserve. Voyons si elle pourra faire taire vos dernières batteries:

La liberté et l'indépendance de mon pays avant tout! Je vois à nos frontières la nation française convoitant toujours le beau sol de la Belgique, tandis que nous avons parmi nous cent mille français, *qui restent toujours français,* à cause de la langue! Depuis trente ans que nous nous efforçons inutilement à monter jusqu'à eux, très - peu d'entre eux se donnent la peine de descendre jusqu'à nous, de s'approprier nos moeurs, de se confondre dans la masse du peuple, d'apprendre à parler avec ceux dont ils exploitent l'industrie et dont ils mangent le pain! Partout et en tout, nous fléchissons le genou devant leurs supériorités réelles ou imaginaires; chez les grands du monde

comme chez les hommes du pouvoir, dans les assemblées comme dans les conseils, les beaux parleurs français sont nos maîtres! La droiture belgique, les simples vertus de nos pères, que peuvent - elles contre l'appât de leur politesse trompeuse?

Vous riez, monsieur? Vous traitez de chimériques les dangers de cette influence française qui, même selon vous, n'existe pas? Quoi! elle n'existe pas? Lorsqu'aux yeux de l'Europe entière, qui nous contemple, nous avons l'air de nous placer sous la tutelle de cinquante journalistes français(1), réglant

(1) La *Revue encyclopédique* a publié dernièrement les noms d'une partie de ces français; mais sa liste est très - incomplète. Elle nomme un seul rédacteur pour le *Journal d'Anvers*, et oublie que la petite *Gazette d'Anvers*, le *Journal du Commerce* et le *Pilote*, feuilles qui paraissent également en cette ville, ont tous aussi des rédacteurs *français* (même nos feuilles flamandes en ont eu). On dit, il est vrai, qu'il y a des rédacteurs belges au *Courrier des Pays-Bas,* mais sous qui ont-ils fait leur apprentissage? Les BELLET, les JADOR, les FONTAN, les..... n'étaient-ils pas français? N'est-ce pas avec regret qu'on les a vus partir? (*Hinc illae lacrimae!*) Et où les rédacteurs actuels de ce journal vont-ils chercher leurs consultations pour connaître nos droits constitutionnels? n'est-ce pas à Paris, chez M. LUCAS, etc., etc.?

tous les jours nos intérêts et nos devoirs, cette influence n'existe pas? - Lorsque je vois ces journalistes compter minutieusement tous les hollandais qui peuvent se trouver parmi nous, et

ne parler point des français, il n'y a pas de partialité à l'égard de ces derniers? - Lorsque, dans ce moment-ci, on réimprime, à Bruxelles, tout ce qui a préparé en France les hommes de 1793, je ne peux pas croire qu'on veut faire de nous des révolutionnaires français? - Lorsque dans ma province, j'ai vu toujours les français et les fils des français occuper les meilleures places, et devancer les Belges; lorsqu'à Anvers (la moins française peut-être des grandes villes du midi des Pays-Bas), je les vois les mieux rentés, fonctionnaires, avocats, notaires, courtiers, officiers des pompiers, professeurs, architectes; lorsque j'ai vu des habitans des villes être nommés

comme bourgmestres et secrétaires de deux trois communes du plat-pays ensemble, à cause qu'il ne se trouvait pas dans ces communes d'individus parlant le français; lorsque j'ai vu un membre de ma famille deux fois repoussé de l'administration locale, à cause qu'il n'avait appris que le latin et le flamand, il n'y a pas d'influence française? - Lorsque je vois des gens du peuple venir à mon bureau, accompagnés d'un interprète qui puisse m'adresser la parole en français, c'est donc parce que le peuple croit qu'il n'y a plus de français dans les bureaux?.... Ah! lorsque je vois tout cela, puis-je m'empêcher de frapper du pied le sol natal, et de m'écrier: O ma patrie! suis - je

belge ou français? - O mes compatriotes! Sachons une fois ce que valaient nos ancêtres, et ce que nous pouvons valoir! Accueillons, chérissons les Français, je le veux bien, ils sont mes frères et mes amis; mais qu'ils deviennent belges! Et peuvent-ils le devenir sans s'approprier ce qui nous est propre, sans nos moeurs et notre langage?

Et vous, en particulier, monsieur, je vous prie de réfléchir aux questions que je fais ici. J'aime à me persuader qu'en les examinant mûrement, vous ne tarderez pas à partager mes sentimens, qui sont certainement des sentimens belges. C'est dans l'espoir de

vous voir les professer bientôt, que j'ai l'honneur de me dire,

Votre tout dévoué serviteur et compatriote,

J.F. WILLEMS.

Ma pièce justificative.

Comme M. VAN DE WEYER a donné sa *pièce justificative*, je ne veux pas être en reste de lui donner la mienne[1].

(1) Comme je lui ai donné citations pour citations, et notes pour notes. Rien n'est plus facile aujourd'hui que de faire parade d'érudition, puisqu'il est très-permis de citer même ce que d'autres ont déjà cité. Dans une des notes de mon *Épître aux Belges*, publiée en 1818, j'avais rapporté le même texte de Cicéron que M. VAN DE WEYER nous donne, pag. 25. Ce n'est pas que je veuille lui en faire un reproche: je me félicite, au contraire, de voir que mon savant collègue a donné son attention au chapitre du philosophe romain, où celui-ci traite de *suam naturam et noscere et sequi.* Je regrette seulement qu'il n'ait pas transcrit en entier la phrase par lui citée. Cicéron, après avoir dit: *Omnino si quidquam est decorum*, *nihil est profecto magis quam aequabilitas universae vitae*, *tum singularum actionum*, ajoute immédiatement: *quam conservare non possis*, *si aliorum naturam imitans*, *omittas tuam. Sermo eo debemus uti qui notus est nobis ne..... jure optimo irrideamur.* Cela veut dire, je crois: *ne vous dépouilles pas de votre caractère de flamand*, *pour emprunter celui d'un français. Écrivez dans la langue qui vous est propre, afin de n'être point tourné en ridicule, à juste titre.* Il est toujours bon de vérifier les citations.

J'avais pensé d'abord de transcrire ici les articles du *Courrier des Pays-Bas*, dans lesquels ces messieurs ont bien voulu se servir de leur sarcasme ordinaire, contre *mes obscures attaques*[1] au sujet de notre prétendue langue nationale française, mais, toutes réflexions faites, je préfère donner un extrait d'un petit ouvrage flamand, écrit et publié en 1788, par l'avocat VERLOO, auteur du *Codex belgicus*, et intitulé:

(1) *Lettre à M.* MUNCH, p. 25.

Verhandeling op d'onacht der moederlyke tael in de Nederlanden[1].

Wy vinden ons in de Nederlanden, bezonderlyk hier in d'Oostenryksche, in kunsten en wetenschappen verre onder onze naburen. Het en is niet noodig dit te bewyzen: want een iegelyk by ons houd zich, helaes, hiervan vast overtuygd. Die overtuygdheyd gaet zelfs zoo verre, dat ons niets schoon noch groot en dunkt, of 't moet van Vrankryk zyn. Maer, waerby komt dit? hoe zyn wy zoo verachterd? zyn wy dan minder dan andere natien? Zekerlyk neen. Onzen volksaerd moet in grootmoedigheyd, edelmoedigheyd of vernuft voor geene ter wereld wyken. En waervan komt

(1) Je me suis permis de mettre cet extrait en flamand d'aujourd'hui, pour en faciliter la lecture; mais je me suis bien gardé de faire dire à l'auteur ce qu'il n'avait pas dit dans son livre, imprimé à Maestricht, in-12^{o}, sans nom d'imprimeur.

nochtans dat wy met den mond wyt open staen, als wy eenen LINGUET, of diergelyken, hooren spreken? ons altyd gewillig achter den franschman houden, en hem den toon boven ons laeten nemen? Wy hebben die nederigheyd niet altyd gehad. In Cesars tyden wilden wy niet alleen onder de Gallen of Franschen niet gerekend zyn, maer wy staken ook wel 't hoofd boven hun uyt: die edele en zelfs hoogmoedige antwoorden welke wy dien roomschen hoofdman gaven, toen twee Vriesen, dewelke te Roomen eens, in den schouwburg gezeten, eenige vreemde lieden in d'eerste rangen merkende, en, na bevraging, tot antwoord bekomen hebbende, dat dit gezanten waren van volkeren die de meeste verdiensten behaeld hadden by de Republiek, terstond opstonden en d'eerste plaets namen, zeggende dat *hun* die plaets toekwam, - doen wel zien hoeverre wy toen waren van alle nederigheyd. In den tyd, dat wy zoo verre boven alle volke-

ren uytstaken in luyster van fabrieken, konsten, koophandel en rykdom, en alles arm en kleyn zagen rondom ons; in den tyd dat het fransche hof hier in Vlaenderen de borgers zag een' koninglyke pracht voeren; dat eenen hertog van Braband en Limburg hof hield voor fransche en engelsche prinsen; toen waren wy zekerlyk zoo kruypende niet achter de franschen. En ook andere natiën, Engelsche, Spanjaerden en Italianen zyn het ook nog nooyt geweest. Waerom zyn wy het dan? hoe zyn wy het geworden? Terwyl wy reeds in konsten en wetenschappen zoo veel voor hadden, was het ons toch gemakkelyk voor te blyven; en nochtans wy vinden ons achter! Waerby komt dit? hoe zyn wy zoo gedeynst?

Wy moeten deze vernedering van onzen volksaerd, en de afneming onzer konsten niet wyten, dan alleen aen 't huys van Bourgondiën. Toen dit aen de souvereyniteyt dezer landen gekomen is, heeft het hier een groot

huysgezin nagesleept. Het stelde terstond het gouvernement en d'eerste raden op zyn fransch. Naer het hof moest zich den adel voegen, en naer d'eerste raden alle d'eerste ampten. Dus, al wat iet was, of iet wilde wezen, sprak fransch.... Door dit woelig en volkryk hof, en zoo menige fransche opper- en onderbedienden die men moest uyt Vrankryk trekken, was deze stad overstroomt van franschmans, en nam, zoo veel mogelyk, hunne tael ook aen.

Middelertyd is die verandering voorgevallen, by dewelke alle natiën (meer byzonder) hunne moederlyke tael hebben gaen beoefenen. Te weten, het latyn was eertyds de tael der konsten in gants Europa; ten lesten heeft men gaen merken hoezeer de konsten leden door die vreemde en reeds doode tael, hoezeer de welsprekendheyd, de dichtery, de tooneelen, en menige andere zaken buyten de moederlyke tael onmogelyk waren: elk heeft de zyne gaen oefenen en heeft seffens 't goed er van

gevoeld. Wy, in plaats van ook d'onze aen te dragen, zyn van vreemd gevallen op vreemd; ja, 't geen erger is, wy hebben 't kwaed verdobbelt, het fransch genomen by 't latyn.

Hierdoor dan moest den franschman in spreken en schryven by ons veel voor hebben. Dit moesten wy noodzakelyk gevoelen, en hem dus, niet zonder reden, de voorhand geven. Hierdoor dan moeten wy altyd, zoo lang wy het fransch houden voor die tael, die d'onze wezen moet, in de redevoeringen, gezelschappen, en al waer net en sierlyk spreken een voordeel is, ons onder den franschman stellen. Hiervandaen onze vernedering en overtuyging dat wy, van natuerwege, iets slechter zyn dan hy; hiervandaen dit verval en verachternis onzer konsten.

Maer aleer de meerdere onheylen van ongebruyk der moederlyke tael verder opte nalen, zal het niet buyten plaets zyn eerst vooraf te zien, wat hier de moederlyke tael is, en in

wat opzichten tot elkander, en in wat byzondere omstandigheden zich de talen hier bevinden.

De moederlyke tael van 't meeste en 't beste van ons land (de oostenryksche Nederlanden) is de nederduytsche. De fransche, of, om beter te zeggen, de walsche, begrypt naeuwelyks een vierde van onze tegenwoordige Nederlanden: want het hedendaegsch Vlaenderen, zeer weynig of niet uytgezonderd, en de provincien van Mechelen en Gelder zyn gantsch nederduytsch: die van Namen en Henegauwen, weynig uytgenomen, walsch. Luxemburg, Doornik en 't Doorniksche, met de verdere wedergegevene landstukken, zyn byna zooveel duytsch als walsch. Braband is omtrent drie vierden nederduytsch en een vierde walsch. Limborg met zyne toelandekens omtrent een derde walsch en twee derden duytsch.

Het luxemburgs duytsch is wel geen oprecht nederduytsch, doch het is evenwel nog nader

aen 't ons dan aen 't hoogduytsch: en ik heb meermaels van d'officiers der duytsche troepen hooren zeggen, dat hun volk niet kan omgaen met de duytsche Luxemburgers en hunne naburen, maer dat ze nochtans gemakkelyk verstonden en verstaen werden in Braband en Vlaenderen; zoodat die Luxemburgers het nederduytsch zoo na hebben als 't hoogduytsch.

Het limburgsch duytsch is veelmeer nederdan hoogduytsch, ook alle gerechtshoven van 't duytsch Limburg en plegen niet anders recht, dan in onze tael.

Schoon onze Walen hunne kinderen opbrengen, laten leeren lezen en schryven in 't fransch, zoo wykt nochtans hunne moederlyke, hunne landstael, zoo verre van 't fransch af, dat de ware Franschen hun geenzins en verstaen. De Luykenaers, die schier binnen ons land gelegen zyn[1], maken somtyds dichtjens byzonderlyk getracht hebben zich te plaetsen

(1) Le pays de Liége formait alors un état séparé.

en liedekens in hun walsch: doch eenen franschman zal dit zoo min verstaen, zelfs minder, dan het spaensch of italiaensch: zoodat het walsch zoomin fransch is, als het spaensch. Het is daerenboven een zeer leelyke tael, en, gelyk Guicciardinus zegt: *Sermo corruptus valde, et perabsurdus.*

Deze stad Brussel heeft het nederduytsch en het fransch. Het nederduytsch is d'oude moederlyke tael. Het fransch is ons toegekomen, gelyk gezegd is, door het huys van Burgondiën. Waerschynlyk zullen de eerste fransche huysgenoten van 't hof, hier aengekomen in een vreemd land, by vreemde tael en zeden, omtrent elkanderen, in de nabuerschap van 't hof, buyten d'oude stad, en buyten de binnevesten, alwaer de inwooning toen minder duer zal zyn geweest, en alwaer misschien de stallen waren van een zeer prachtig, woelig, dubbel en driedubbel hof: te weten omtrent den omtrek tusschen den grooten en kleynen

Zavel, de buytenvesten en de Hoogstraet, want het is inderdaed binnen deze palen alleen, dat het brusselsch fransch eenen schyn van moederlyke tael heeft: zoo nochtans dat het aldaer nog niet de eenige tael is. Want wel omtrent de helft der huysgezinnen zyn daer nog nederduytsch, en velen van d'andere helft hebben beyde de talen samen. Die streek kan, naer gissing op de kaert, omtrent een vyfde of zesde van Brussel uytmaken, zonder de voorsteden: derhalve zou omtrent een vyfde of zesde van Brussel half fransch zyn: zoo nochtans dat dit half vyfde of zesde, of dit tiende of twaelfde deel nog zeer gemengeld is met nederduytsch, ja dat maer een achttiende of twintigste deel van Brussel voor fransch te rekenen is[1], welke gelegendheid van zake, met een

(1) Les plus grands partisans de la langue française conviennent qu'il n'y a qu'environ *vingt mille habitans* de la haute ville de Bruxelles (y compris les étrangers, sans doute), qui ne savent pas le flamand, et qui ne veulent pas se mettre en état de pouvoir parler avec grand nombre des habitans de la basse ville (Voyez la brochure de M. DE FRENNE, *sur l'usage obligé de la langue dite nationale*, pag. 7). On voit par-là que, malgré la domination française pendant un quart de siècle, et la prédilection pour le français, les Bruxellois ne sont pas beaucoup plus français aujourd'hui qu'en 1788.

andere politiek te volgen als die van heden, welhaest verdwenen waer. Hierby moet nog in acht genomen worden, dat het fransch hier te Brussel een vreemde ingeëntte en reeds verbasterde spraek is; dat het nederduytsch d'oorspronkelyke moedertael is; en *dat ook*, *tot op den dag van heden toe, alle zaken van justitie en politie*, *in 't nederduytsch* alleen *verhandeld worden*(1); waeruyt eyndelyk volgt, dat men Brussel moet aenzien als eene enkel nederduytsche stad.

Aldus gezien hebbende wat deelen van ons

(1) M. VERLOO devait le savoir, puisqu'il était *avocat au conseil de Brabant.*

land duytsch, en welke walsch zyn, zien wy nu voor wat deel geheel ons land nederduytsch of walsch is. Het aendeel, 't welk elke provincie geeft in de gemeene landslasten moet omtrent evenredig zyn aen elkers macht en bevolking. In eene somme van twee-en-veertig duyzend guldens draegt Vlaenderen zestien, Braband twaelf, en d'andere provincien samen veertien duyzend. De verdeelingen tusschen d'andere wete ik zoo wel niet; maer Limburg, met d'andere landekens van Overmaze, moet wel omtrent een vierde bedragen van Braband; dus dat dit land in d'overige veertien zou dry geven. Daer nu Vlaenderen gantsch nederduytsch is, Braband voor dry vierden, en Limburg voor twee derden, zoo komen hier, van de twee-en-veertig, reeds zeven-en-twintig voor 't nederduytsch, en dry voor 't walsch. Den overschot van elf geloove ik dat, op weynig na, mag gehalfd worden tusschen beyde de talen; want Luxemburg met Doornik, 't

doorniksche en de andere wedergegevene landstukken zyn omtrent half-en-half. Dus blyft nog Mechelen en Gelder, tegen Henegauw en Namen. Deze laetsten wegen zeker iets door, ten voordeele van 't walsch; doch, genomen dat het overwigt wel zoo veel bedrage als twee van de twee-en-veertig, en dat de overige elf, aldus geminderd op negen, gehalfd worden tusschen de twee talen, zoo komt er nog eens vier-en-een-half voor 't vlaemsch en zes-en-een-half voor 't walsch: zoodat het duytsch dus is als 31 ½, 't walsch als 10 ½, en dat er ververvolgens *nog geen vierde* van ons Nederland (de oostenryksche provinciën) walsch is.

En om met eenen oogslag te zien 't bedrag van 't walsch tegen 't vlaemsch: - Het walsch is op de minstbevolkte landstreken binnenwaerts in het land gelegen; 't vlaemsch is versterkt op de beste gewesten, langs geheel de zeekusten, op de byzonderste oevers van de Schelde, de Leye, den Ruppel, en op de vaer-

ten, waer alles krielt van volk, en ryk en gelukkig is. Het vlaemsch heeft in te brengen de schoonste steden van voornamen rang, Brussel, Gend, Antwerpen, Loven, Mechelen, Brugge, Ipren, Aelst, Kortryk, Oostende, Ruremonde, en het land van Waes, dat zelve niet anders dan eene groote stad is: waer tegen het walsch niet anders stellen kan dan Bergen, Namen en Doornik, die, alle dry te samen, nog geen Brussel of geen Gend alleen en maken[1]. En wie den toestand der vlaemsche en walsche landstreken kent, en de bevolking en weelde derzelve in overweging neemt, zal moeten belyden, dat in myne oprekening, het walsch niet te kort gedaen en is.....

Nooit is onze tael eenig aendacht verleend van het hoog gezag. Noch hoogeschool van Loven, noch onze Brusselsche Academie heb-

(1) Il est juste de remarquer encore que le pays de Liége ne pouvait alors entrer en compte.

ben haer nooit meer gedaen, dan niet verworpen[1]. Het meeste van onze liedjens, enz., zyn fransch; en 't zyn de franschen alleen die daer van d'eer en 't nut hebben: zy zyn hier meest de secretarissen en pedagogen der grooten, onze journalisten, onze gazettiers.

In deze franschdolheyd woelen wy voort tot op den dag van heden; ja nu nog meer dan ooyt, en men ziet, in onze tegenwoordige staetsaengelegenheden, de schoonste zaken miskleed of ontsierd door onze gebrekkelykheid

(1) La même chose se voyait en Hollande avant que le chant religieux fût amélioré dans les églises protestantes, l'instruction primaire réformée, les chaires de littérature nationale établies dans les universités. Ce n'est que depuis lors que les bons écrivains hollandais se sont montrés. Remarquons, quant à l'Académie de Bruxelles, que les premiers Mémoires, qui lui furent adressés, étaient presque tous rédigés en Flamand ou en latin. Elle a imprimé les dissertations flamandes de DE BEUNIE, DE COSTER, D'HOOP, NORTON, SEGHERS, VAN BAVEGEM, HEYLEN, WAUTERS et PLUVIER.

in die tael; ja men ziet er somtyds, terwyl het hun vrystaet de moedertael te gebruyken, zoo onverdraeglyk fransch schryven, dat zy daertoe schynen gedoemd te zyn, by wyze van schandboete.....

Ten zy wy dan door onze domme franschverwaendheyd by den franschwillenden Franschman, die alles waerdeert naer 't fransch, willen blyven den naem verdienen van *grossiers flamands;* ten zy wy bottelyk willen verzaken alle eer en achting onzer natie: - WY MOETEN HET FRANSCH VERLATEN!

Het fransch, zal men zeggen, geeft eenen grooteren omvang aen onze kunsten en wetenschappen: het fransch is bekend de geheele wereld door, en ons land is kleyn.....[(1)] Is

(1) A ceux qui parlent toujours de la supériorité de la langue française et des avantages que cette langue procure, on peut répliquer à bon droit: qu'est-ce que cela fait à la question d'avoir une langue et une littérature nationales? faut - il détruire la ville de Louvain, parce qu'une bouteille de vin de Champagne vaut mieux qu'un *potteken Leuvensch?* Le linge de Flandre n'a-t-il pas sa valeur, tout aussi-bien que la soie d'Italie? etc.

't gansch Nederland, en al wat er ten Oosten en ten Noorden aen paelt, een kleynigheyd? is de tael, reeds door onze Bataefsche broeders niet verbreyd op welbevolkte landstreken in de dry andere deelen der wereld? en mag eenen goeden vaderlander wel peyzen: *Myn land is my te kleyn*, *het is my de moeyte niet weerd?* En de tael van Nederland, de tael der oude Belgen, de tael der vryheyd, kan die verachtelyk zyn?

Ja, het is de tael der vryheyd; het is ze van alle tyden geweest, het is ze tot op den dag van heden! het is die tael, die ik my nooyt voor onze franschverwaenden zal schaemen, die ik het my tot eer acht te spreken *en zelfs door myn fransch te doen doorschynen.*

Laet ons dus die vreemde tael verlaten, die ons zoo schadelyk is, en d'onze omhelzen.

Laet ons eyndelyk navolgen het voorbeeld van alle volkeren van Europa. Den overleden koning van Pruyssen had de Duytsche onbekwaem geacht voor de konsten, en het fransch zeer aengetrokken; maer voor zyn dood begon hy daer al van terug te komen, en zynen opvolger heeft reeds het ingegriffend fransch van zynen voorzaet wyselyk verplaetst met het duytsch. Laet ons dus, wy, die in zoo vele zaken d'eersten geweest zyn, hierin eens de laetsten zyn. Laet ons beginnen met goeden moed, en wy zullen d'ander wel achterhalen....

Ik zie de vereenigde (Bataefsche) Nederlanden aen, als deel makende van ons land, en ik acht hun met ons een eenig volk. Zeker, wat onzen vaderlandschen letterstaet betreft, dezen moet zonder twyfel niet gescheyden worden van den hunnen; want mits de moederlyke tael hiervan den grondsteen is, en onze tael dezelfde is als de hunne, zoo moet ook onze letterkunde dezelfde zyn. En het is zeker

voor beyden goed, wederzyds tot bevordering derzelfde tael en derzelfde konsten werkzaem te zyn.

Inderdaed, wy zyn immers hetzelfde volk, 't zelfde in tael, in inborst, zeden en gebruyken. Daerom, laet ons gezamendlyk, als Nederlanders, schoon wy van staet gescheyden zyn, ons ten minsten in de nederlandsche konsten beschouwen als medevaderlanders, als broeders. Laet ons gezamenderhand ons nederduytsch handhaven, eeren en versieren.

'T is aen U, Staten der provinciën! vaders van het vaderland! eerst vooral, om hierin uwe vorige onachtzaemheyd te verbeteren, uwe goedkeuring te doen blyken, middelen van aenmoediging in te spannen. Begint maer, doet maer iets, hoe weynig het ook zy! Doet maer zien, dat gy verlangt dat onze tael geëerd worde, en zy zal het wezen.